

## Pénestin défriche le terrain de l'autoconsommation collective d'énergie (56)

Publié le 3 mai 2021, par Christophe Trehet - Morbihan

Energie

En actionnant un conventionnement avec Enedis, des modalités de facturation, et une organisation administrative, Pénestin ouvre la voie à l'autoconsommation collective d'électricité solaire.



Depuis mars 2018, la commune de Pénestin (56) est l'une des communes pionnières en matière d'autoconsommation collective d'électricité d'origine solaire. Installés sur la toiture du centre technique municipal, 140 panneaux photovoltaïques (40 kilowatts crête – kWc - 234 m<sup>2</sup>) fournissent en effet de l'énergie à plus d'une douzaine d'entreprises ainsi qu'à une maison individuelle, toutes situées dans un rayon de 500 m, au sein de la zone d'activité du Clos. L'intérêt ? Distribuer au plus près l'électricité afin de réduire les pertes en ligne et contribuer ainsi à l'autonomie énergétique.

**Défricher**

« L'autoconsommation existait mais pas sous forme collective. Celle-ci a été rendue possible par décret en avril 2017, détaille Michel Bauchet, 1er adjoint au maire de Pénestin. La toiture du centre technique devait être rénovée, le moment idéal pour poser des panneaux solaires. Après avoir sollicité l'avis de nos deux syndicats d'énergie, Sydela en Pays de la Loire et Morbihan énergies, sur la faisabilité du projet, nous avons remporté le premier appel à projet national sur le sujet, aux côtés de Perpignan, Forcalquier et Bordeaux. » Lorsque la commune littorale s'engage, tout est à construire pour l'organisation administrative dans le domaine de l'autoconsommation collective : relation avec le gestionnaire de réseau Enedis, contrat de rachat du surplus, comptage et facturation de la consommation de chaque consommateur. Une étude de faisabilité technique, économique et juridique commandée en 2016 fournit les premiers éléments. Par la suite, la commune se fait accompagner par un bureau d'études, pour affronter les longues heures de discussion avec l'ensemble des partenaires.

### **Longues négociations**

Le rôle de producteur d'électricité sur l'atelier de Pénestin a été confié à Morbihan énergies. Une association a été fondée réunissant ce dernier, les consommateurs, Pénestin, Cap Atlantique (la communauté d'agglomération dont fait partie la commune) ainsi qu'Enamo, le bureau d'études environnement qui accompagne l'opération. Dénommée Partagélec Pénestin, l'association a pour mission d'organiser la répartition de l'énergie et d'accueillir les nouveaux consommateurs ou producteurs éventuels. À l'issue d'une longue négociation avec Enedis, « l'une des étapes les plus difficiles et les plus longues » se souvient Michel Bauchet, l'association signe une convention avec Enedis pour le raccordement au réseau. En octobre 2017, les travaux sur la toiture (désamiantage, remplacement de la couverture) ainsi que la pose des panneaux photovoltaïques peuvent alors être engagés.

### **20 % d'autoproduction**

« Via le compteur Linky, chaque consommateur transmet ses besoins de consommation à Morbihan énergie, qui fournit en retour de l'énergie issue des panneaux en fonction de la production et ainsi s'établit la boucle d'autoconsommation », poursuit l' élu pénestinois. Au cours de l'année 2020, 40,3 mégawatts heure (MWh) ont été produits par les panneaux solaires et consommés à hauteur de 90 % par les entreprises raccordées au dispositif. Le surplus, généré ponctuellement lorsque la demande des entreprises s'avère inférieure à la production des panneaux, a été vendu à un racheteur de dernier recours, en l'occurrence la coopérative Enercoop. Le besoin énergétique annuel des entreprises oscillant en 2019 et 2020 entre 170 et 180 MWh, le taux d'autoproduction s'établit donc à 20 %.


## Coûts et financements


- études initiales : 22.000 €, co-financés par Pénestin, Cap Atlantique, Morbihan Energie, Sydela et la région Pays de la Loire
- rénovation de la toiture : 46.000 € (Pénestin)
- achat et pose des panneaux solaires : 38.500 € (dans le cadre d'un appel d'offres groupé), financés par Morbihan énergies exclusivement
- coûts d'exploitation : 1.500 € /an
- prix de production : environ 65 €/MWh HT
- durée d'amortissement estimée : 20 ans


## Commune de Pénestin

Nombre d'habitants :

**2040**

 44 rue du Calvaire  
56760 Pénestin

 **02 23 10 03 00**

 [info@mairie-penestin.com](mailto:info@mairie-penestin.com)

**Michel Bauchet**

1er adjoint au maire

 [Contacter](#)